Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le 25/11/2026
ID : 089-200067130-20261119-219_2026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE

PUISAYE FORTERRE
Communauté de communes
Terre de nature et de développement

Délibération n°219/2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

Date de convocation : 12 novembre 2026
Effectif légal du conseil communautaire : 81
Nombre de membres en exercice : 81
Date d'affichage : 12 novembre 2026

Nombre de présents : 64
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de votants : 74

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Charny-Orée-de-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du douze novembre deux mil vingt-six, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BECKER Cécile, BESSON Claude, BLIN Frédéric, BONNARD Pascal, BOUTOILLE Elisabeth, BRUNET Anne, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHAPUIS Hervé, CHARPENTIER Dominique, CORDE Yohann, CORDIER Catherine, D'ASTORG Charles, DELMOTTE Coralie, DESNOYERS Jean, DUCROT Denis, DUMAHU Juliette, FOURNIER Jean-Claude, GAUDIN Marie-Carmen, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAFFIN Elisabeth, HACCART Françoise, HERMIER Bernadette, HUMEAU Yann, JACQUET Luc, LEBRUN Elisabeth, LEGER Jean-Marc, LEGRAND Patrick, LEGRU Samuel, LEMITRE Florimond, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, LIGNERAT Bruce, LION Franck, MAISON Pierre, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MOREAU Martine, NURY Frédéric, PAURON Éric, PÉCOT Aurélien, PETIT Michèle, POUILLOT Denis, RAGON Jean-Pierre, RENAUD Patrice, REPIQUET Claudine, ROUSSEAU Myriam, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SERIN Michel, SIGORINI Philippe, SIMON Jean-Luc, TAVELIN Laurent, TOUZEAU Robert, VANDAELE Claire, VANHOUCKE André, VASSENT Frédéric, VOLANT Stéphane, VUILLERMOZ Rose-Marie, XIBERRAS Olivier.

Délégués titulaires excusés : CIFELLI Guillaume (pouvoir à M. Simon), CORDET Yannick (pouvoir à Mme Becker), COUET Micheline, FÉVRIER Catherine (suppléant M. Bonnard), FILIPE Delphine (pouvoir à M. Pouillot), JOURDAN Brice (pouvoir à M. Corde), MILLOT Claude (pouvoir à M. Letellier), PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SANGENITO Patrick (suppléante Mme Dumahu), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), THURET Alain (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), VIGOUROUX Philippe (pouvoir à Mme Cordier), YURCEK Martine (pouvoir à M. Lemitre).

Délégués absents : AIMABLE Fabienne, CHOUBARD Nadia, CHOUX Cyril, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, SOCHON Christian.

Secrétaire de Séance : M. Hervé CHAPUIS

OBJET : Convention de mise à disposition à titre gracieux d'une salle de répétition au profit de l'Elan Brass Band au sein de l'École de Musique, Danse et Théâtre de Puisaye-Forterre

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la demande de mise à disposition d'une salle de répétition à titre gracieux par l'Elan Brass Band pour l'année scolaire 2026/2027,
- Considérant que l'Elan Brass Band est composé d'anciens élèves de l'EMDTPF et de musiciens de notoriété sur le territoire de la Puisaye-Forterre,
- Considérant l'intérêt pédagogique et artistique de la présence de cet ensemble auprès des élèves de l'école de musique,

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le 25/11/2026
ID : 089-200067130-20261119-219_2026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Délibération n°219/2026

- Considérant que l'occupation sollicitée est compatible avec les plages horaires d'enseignement et le bon fonctionnement de l'École de Musique, Danse et Théâtre de Puisaye-Forterre,
- Considérant qu'il convient de définir les conditions de cette mise à disposition par une convention,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la Culture/EMDTPF,
- Sur proposition du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (74 voix pour) :
- Approuve la convention de mise à disposition gracieuse d'une salle de répétition au sein de l'École de Musique, Danse et Théâtre de Puisaye-Forterre à Toucy au profit de l'Elan Brass Band pour l'année scolaire 2026/2027
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

